

## Nouvelles du conseil du 22 août 2022

### Bureau de vote

Pour les votations cantonales et fédérales du 25 septembre prochain, le Conseil municipal a formé le bureau de vote ainsi : présidente, Agata Klepczuk ; secrétaire, Pauline Tièche ; membres, Julien Schranz, Marie Voisard, Nathalie Wälti, Joseph Vianney-Liaud, Christian Schuster ; remplaçant(e)s, Vincent Vaucher, Sabine von Aesch, Marion Vaucher-Joset, Marco Vilarino.

### Abattage de sécurité

La Commune a décidé d'abattre le bouleau qui se dresse au carrefour de la rue Neuve et du Crétat de Sombeval. Cet arbre présente des trous conséquents dans son tronc, ce qui laisse craindre des chutes de branches dangereuses pour les passants. Ce bouleau ne sera pas remplacé, car son abattage permettra à la dense végétation voisine de se développer harmonieusement.

### Parcours Vita : renoncement forcé

Le Conseil municipal a étudié l'éventualité de créer un Parcours Vita sur le sol communal, ensuite de la demande présentée dans ce sens par un citoyen. Les autorités ont donc pris langue avec la fondation ad hoc, qui jouit de la marque déposée « parcours Vita ». Cette dernière a précisé qu'elle n'entre pas en matière pour une nouvelle installation de ce type, lorsqu'on en recense une à moins de dix kilomètres. Or le parcours Vita de Tavannes se trouve à quelque sept kilomètres de notre commune. Par ailleurs, la fondation ne finance que les panneaux, toutes les autres infrastructures nécessaires, sentiers, engins et Cie, demeurant à charge de la localité hôte. La Municipalité renonce donc à un parcours Vita, mais n'en réfléchit pas moins à une éventuelle autre solution à l'intention des sportifs. A suivre, donc.

### Jour J-8 pour une Fête très attendue et particulièrement rassembleuse !

Dans une semaine exactement, nous vivrons enfin cette Fête du village tant attendue, qui déroulera donc ses fastes le samedi 3 septembre le long de la rue des Prés. Un événement qui nous a énormément manqué ces deux dernières années et dont cette édition 2022 nous permettra enfin de revivre des moments de convivialité et de joie partagée. Organisé par la Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval), ce rendez-vous populaire et intergénérationnel sera rehaussé d'un marché local et de diverses animations, qui s'adressent à un très vaste public.



*La fête est libre d'entrée et les grillades sont servies quasiment sans interruption, mais pour la paëlla de midi comme pour le rôti à la broche du soir, il faut s'inscrire jusqu'à lundi 29 août*



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

### Joli programme

Parmi les moments de musique et de rires proposées, il y en aura réellement pour tous les âges et tous les goûts. Ainsi les plus jeunes se rueront-ils à la disco-sirop organisée à leur intention dès 15 h, avant les concerts tout public de la chanteuse locale Pamela Rose (17 h), des choristes biennois Les Branle-Glottes (20 h) et des rockeurs du cru, les Crazy Vecchios évidemment (21 h 15). Entre temps, François Vorpe, un enfant du lieu faut-il le rappeler, aura amusé la galerie dès 18 h, tandis que la fin de soirée sera musicalement animée par le JDJ DM.

### Bon appétit !

On rappellera à tous les gourmets et gourmands que pour prendre le repas de midi, sous la forme d'une prometteuse paëlla, ou celui du soir, qui consistera en un succulent rôti à la broche, il faut impérativement s'inscrire jusqu'à lundi soir 29 août, par le biais du site internet [www.ceass.ch](http://www.ceass.ch), par courriel à [info@ceass.ch](mailto:info@ceass.ch) ou par téléphone au 079 942 54 34. Important : les personnes qui ne se seront pas inscrites pourront évidemment manger la grillade, qui sera proposée à midi comme en soirée. Alors ne manquez pas de réserver votre samedi 3 septembre !

### Ruisseau des Malés : c'est reparti, et sérieusement !

Le Conseil municipal a donné un nouveau coup d'accélérateur au dossier du ruisseau des Malés, en confiant à un bureau d'ingénieurs spécialisé la réalisation du PAE (Plan d'aménagement des eaux) spécifique à ce cours d'eau.

A la suite des derniers dégâts en date causés par les eaux colériques des Malés, le 23 juin 2021, lesquels ont induit une facture totale dépassant 1,7 millions de francs, les autorités locales ont notamment dialogué avec l'OPC (Office des ponts et chaussées) et les CFF. Tous les interlocuteurs sont convaincus par la nécessité de sécuriser au plus vite les propriétés riveraines et les diverses infrastructures menacées.

Il n'échappe à personne que le changement climatique, que nul ne peut plus nier, ne manquera pas d'induire encore des événements comparables à ceux de l'été 2021. Le but visé au niveau du calendrier : pouvoir soumettre le PAE à l'approbation de l'électorat local en août 2023. L'objectif consiste en effet à engager les travaux du ruisseau en coordination avec le grand chantier que les CFF vont mener sur notre commune.

### Les riverains contactés

Tout prochainement, la Municipalité entrera en contact avec les riverains concernés par les colères du ruisseau et donc par ce projet important.



*Au total, entre route, voie ferroviaire, infrastructures diverses et biens immobiliers privés, le ruisseau a causé le 23 juin 2021 des dégâts pour une facture dépassant 1,7 million de francs*